

**DEC213284INEE**

Décision portant nomination de M. Yves Cherel, aux fonctions de directeur **par intérim de l'unité mixte de recherche UMR7372** intitulée « Centre d'études biologiques de Chizé (CEBC) »

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC171276DGDS en date du 21 décembre 2017 portant renouvellement de l'unité mixte de recherche n°7372 intitulée « Centre d'études biologiques de Chizé (CEBC) » et nommant M. Christophe Guinet directeur de cette unité ;

Vu la décision DEC201923DAJ du 6 novembre 2020 portant organisation et fonctionnement des unités du CNRS ;

Vu la décision DEC202219INEE en date du 23 décembre 2020 portant nomination de David Grémillet aux fonctions de directeur par intérim de cette unité ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du conseil de laboratoire ;

DECIDE :

Article 1<sup>er</sup>

A compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021, M. Yves Cherel, directeur de recherche au CNRS, est nommé directeur par intérim de l'unité mixte de recherche susvisée jusqu'au 31 mars 2022.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le président – directeur général

Antoine Petit

